



Opération marquage de vélo

AKTUALITÉ

Mittwoch, 9. september 2020

Opération marquage de vélo

Profitez de la fête des associations samedi 12 et dimanche 13 septembre pour faire marquer votre vélo !



Selon une étude de Bicycode*, chaque année, plus de 150 000 vélos retrouvés abandonnés ne peuvent être restitués, faute d'identification, et seulement 2 à 3 % des victimes de vol récupèrent leur vélo. Faire marquer son vélo est un moyen efficace pour lutter contre les vols.

Comment faire marquer son vélo ?

- Rendez-vous sur le stand dédié au marquage des vélos durant la fête des associations
- Présentez votre pièce d'identité
- Un numéro unique et standardisé sera gravé sur le cadre de votre vélo pour le référencer dans un fichier national accessible en ligne : www.bicycode.org.

C'est gratuit, profitez-en !

Nouveauté cette année : vous pouvez marquer vos trottinettes électriques ou non.

*Le BICYCODE® est le seul dispositif reconnu par l'Etat pour la lutte contre le vol et le recel de vélos. Il est soutenu par le Ministère de l'Environnement et par le Ministère de l'Intérieur. Une convention de partenariat signée entre le Ministère de l'Intérieur et la FUB, met le fichier des vélos marqués à disposition des services de police et de gendarmerie nationale de l'ensemble du territoire.